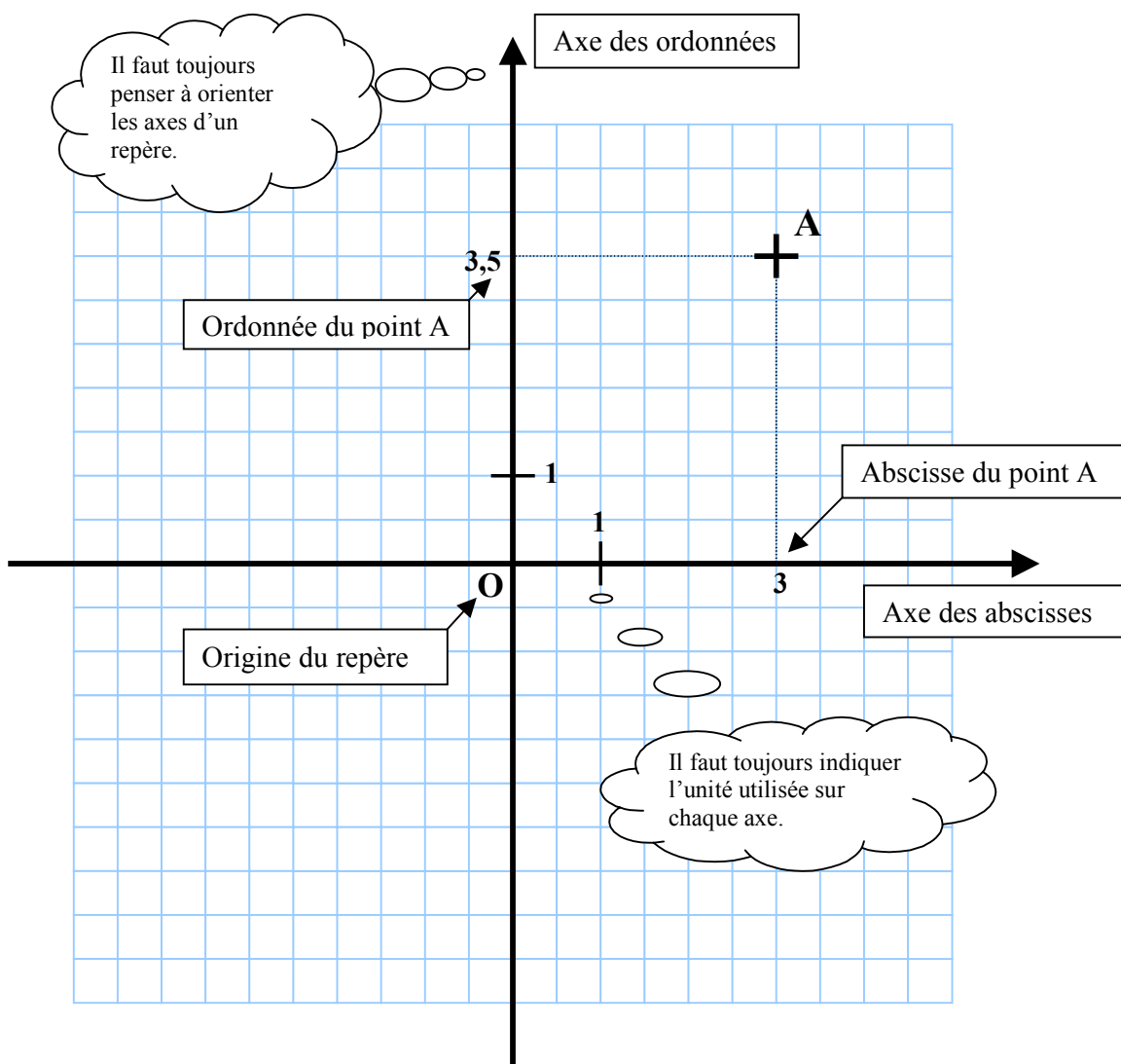


# Repérage

Emilien Suquet, esuquet@automaths.com



Donner les coordonnées d'un point, c'est donner son abscisse et son ordonnée.  
Si  $M$  a pour abscisses  $x$  et pour ordonnée  $y$ , on note ses coordonnées ainsi :  $(x, y)$

L'abscisse du point  $A$  est 3.

L'ordonnée du point  $A$  est 3,5.

$A$  a donc pour coordonnées  $(3 ; 3,5)$

Pour éviter une confusion, on a ici placé un point virgule entre les deux valeurs.